

COUPE « LE MOT D'OR » 1998 : corrigé indicatif

1ère partie : réponses en français.

Forme d'épargne consistant à garder son argent sans le faire fructifier par des placements	Thésaurisation
Ordinateur dont l'unité centrale est un microprocesseur	Micro-ordinateur
Part de bénéfice versée par les sociétés de capitaux à leurs actionnaires	Dividende
Opération par laquelle un agent économique se fait prêter une somme d'argent	Emprunt
Montant du salaire après retenue des cotisations sociales	Salaire net
Consommation par un ménage de biens ou de services qu'il produit lui-même	Autoconsommation
Partie du coût total indépendante de l'activité	Coût fixe
Acte juridique soumis aux règles du droit commercial	Acte de commerce
Constatation comptable de la perte de valeur d'un bien d'actif qui se déprécie avec le temps	Amortissement
Opération consistant à fournir à un ordinateur, à l'aide d'un clavier, d'une tablette graphique ou d'un microphone, les informations nécessaires aux traitements	Saisie
Personne qui fait partie d'une société	Associé
Écrit par lequel le titulaire d'un compte en banque donne ordre à sa banque de payer à vue une somme déterminée à lui-même ou à un tiers	Chèque
Tableau des importations et des exportations de marchandises d'un pays au cours d'une période	Balance commerciale
Publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur	Publicité mensongère
Action sur le réseau de distribution et les points de vente afin d'accroître les ventes	Promotion des ventes
Ensemble des méthodes de communication utilisées pour promouvoir l'image d'une entreprise auprès du public et susciter de la sympathie à son égard	Relations publiques
Base de calcul d'un impôt	Assiette
Regroupement d'entreprises ayant des activités de même nature	Concentration horizontale
Capacité pour une entreprise ou un pays à faire face à la concurrence	Compétitivité
Écran de visualisation à tube cathodique équipant un ordinateur	Moniteur

2ème partie :

Le correcteur se référera à la terminologie officielle, lorsqu'elle existe, sans refuser les autres équivalents possibles.

3ème partie :

Le correcteur privilégiera les réponses qui fournissent des néologismes suggestifs et respectant les modes de formation des mots. Il se souviendra de ce qu'écrivait le grand poète Ronsard qui acceptait "les vocables nouveaux pourvu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple".

La qualité de la justification doit également être prise en compte.

4ème partie :

Le correcteur doit tenir compte à la fois de l'originalité et du réalisme du projet et de la qualité de l'exposé, notamment dans l'utilisation de la langue française.